

Bonjour

J'ai récemment fait l'acquisition d'une ferme en zonage agricole au 226 Rue Principale O, Sainte-Anne-de-la-Rochelle, QC J0E 2B0.

La superficie du terrain est de 7.93 acres. Il y a également un petit étang sur le terrain.

Je veux démarrer le projet d'une entreprise agricole biologique de maraîchage à petite échelle (Moins de 2 acres) et qui tiendra en compte l'écologie du terrain.

Une partie du terrain est située en zone humide selon le certificat de localisation. Il a été recommandé par l'arpenteur de:

- Valider la présence du milieu humide
- Déterminer les limites de la zone humide
- Qualifier les fossés
- Qualifier la présence d'une rive

Je suis à la recherche d'un biologiste qualifié afin d'y effectuer ces recommandations.

Il faudrait que le biologiste connaisse les lois relatives aux zones humides, ainsi que de l'expérience dans l'industrie agricole.

J'aurais également des questions concernant les possibilités d'agrandir l'étang.

Merci,
Martin Konaktchiev
(438) 862-1609

martin.konaktchiev@gmail.com